Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 087-218700904-20260424-2026_31-DE

COMMUNE de BEAUMONT DU LAC (Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaumont du Lac dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge ROUGIER, Maire.

Membres en exercice : 11 **Présents : 09** **Votants : 09**
Quorum : 6
Présents : BOUCLE SIRIEIX Christine, CHAMPION Thomas, GASCHY Isabelle, LEUENBERGER Susanne, LIVET David, POUTARAUD Pascal, ROUGIER serge, TOULOTTE Carole, VERRON Pascale ;
Excusés : BELMON Patrick, ORIAL Brigitte ;
Absents : -
Monsieur David Livet a été élu secrétaire de séance.
Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026.

2026/31 Travaux de voirie 2026 :

Le Maire rappelle qu'il a été prévu l'inscription de crédits budgétaires en investissement au budget 2026 pour des travaux de voirie. Cette somme est destinée à financer la réfection de voies communales dégradées qui doivent être refaites.

Pour l'année 2026, le maire propose d'effectuer de gros travaux de voirie sur la VC entre le Bourg et Vichez ainsi que sur une partie de la rue des fougères à Nergout. Un devis a été demandé à l'entreprise Eurovia, déjà sur place dans le cadre des travaux d'assainissement à Nergout. Cette proximité permet de bénéficier de prix plus intéressants. Le coût des travaux est estimé à 11 447.34 € HT et 13 736.80 € TTC pour la réfection d'une portion de route à Nergout (rue des fougères) et d'une partie de la rue reliant le Bourg à Vichez (rue des pierres).

Le seul financeur pour les gros travaux de voirie est le Conseil Départemental pour 50% du coût des travaux HT. Mr le maire propose de solliciter une telle aide.
Le Maire demande au Conseil de se prononcer à propos de ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 09 voix pour, 00 contre, et 00 abstention :

- **Accepte** d'effectuer les travaux de grosses réparations de voirie sur la « rue des fougères » à Nergout et les travaux de réfection de la VC entre le Bourg et Vichez dite « rue des pierres » pour un montant de 11 447.34 € HT,
- **dit que** les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2026,
- **sollicite** auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, dans le cadre des contrats territoriaux départementaux, une aide financière au taux de 50 % pour un montant des travaux estimé à 5 723.67€ HT ;
- **arrête** le plan de financement comme suit :
  - ↳ subvention département (50 %) 5 723.67€ HT
  - ↳ autofinancement ou emprunt 5 723.67 € HT

  11 447.34 € HT

désigne le maire pour réaliser toutes les démarches nécessaires au bon déroulement de ce dossier et signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président de séance ***Le Secrétaire de séance***

Transmis en Préfecture le 29 avril 2026, publié le 29 avril 2026.